



ENGAGÉ·E·S POUR

seine saint denis

LE DÉPARTEMENT

S'engager, avoir confiance, se perfectionner, se projeter, ici chacun·e a les moyens de prendre en main sa carrière et d'être utiles. Ici, chaque expérience fait progresser et est valorisée. Ici, on se forme, on expérimente, on gagne en responsabilités. Ici, quand on est utile aux autres, on est aussi utile à soi-même.

UN·E APPRENTI·E ASSISTANT·E COMMUNICATION WEB F/H

Présentation de la direction

La maison départementale des personnes handicapées de la Seine-Saint-Denis (MDPH 93) est au cœur des politiques départementales dans le champ de l'autonomie, au travers de ses missions d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

La MDPH 93 accueille et informe le public autour des questions liées au handicap. Elle étudie les dossiers MDPH des personnes qui nécessitent des aménagements dans leur vie quotidienne, sociale et/ou professionnelle.

Elle examine environ 39 000 dossiers de demande de compensation chaque année (chiffres 2022), et s'investit dans l'élaboration du « projet de vie » des demandeurs.

Raison d'être du poste

Venez rencontrer nos équipes lors du forum de l'apprentissage le 18 avril 2024 à la Maison de la Culture de Seine-Saint-Denis.

Missions principales

Sous la responsabilité du maître d'apprentissage et dans les conditions prévues par la réglementation relative à l'apprentissage, vous participerez aux missions suivantes :

- Assurer la mise à jour du site internet, publication des actualités et des événements de l'agenda ;
- Participer au suivi du comité de pilotage de la refonte du site ;
- Créer un compte LinkedIn pour la MDPH et en assurer la publication des contenus ;
- Gérer la newsletter de la MDPH ;
- Assurer le suivi des commandes de documentation par les partenaires ;
- Gérer le stock des supports de communication.

Profil recherché

Niveau d'études : licence ou master chargé·e communication web

Compétences requises :

- Bonne connaissance d'un CMS (wordpress, spip, etc.) ;
- Capacité rédactionnelles ;
- Connaissance de LinkedIn et des réseaux sociaux ;
- Maîtrise d'Indesign et de Photoshop serait un plus.

Informations complémentaires et atouts rh

Le contrat d'apprentissage du secteur public est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans, sans limite d'âge pour les candidats reconnus travailleurs handicapés (RQTH). **Attention le contrat de professionnalisation ne peut être conclu avec un établissement du secteur public.**

Les atouts rh

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent·e·s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- de tarifs avantageux sur un catalogue de loisirs et de sorties culturelles (théâtre, concerts, voyages...) grâce au comité des oeuvres sociales du Département (CDOS) ;
- de prix imbattables pour des activités sportives (musculation, sophrologie, aquagym, futsal, danse...) grâce à l'association sportive des agent·e·s du Département ;
- Vous bénéficiez d'un accompagnement bienveillant ;
- d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
- de 25 jours de congés annuels ;
- des opportunités d'emplois dès la fin de la formation.